

Séance du conseil communal le 11 décembre 2025 à 14:00 heures

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal qui aura lieu **le jeudi 11 décembre 2025 à 14.00 heures** dans la salle des séances de la mairie à Weiswampach pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour:

Séance publique

1. Approbation d'un acte notarié concernant la cession à la commune d'un terrain sis section F de Binsfeld, lieu-dit « Élwenterstrooss ».
2. Approbation d'un compromis concernant la vente par la commune d'un terrain, sis section C de Weiswampach, lieu-dit « Om Leempuddel ».
3. Contrat de prestation de service « Youth for Work »: Approbation.
4. Resondor: Approbation du budget 2026.
5. Budget rectifié 2025 et Budget 2026: Approbation.
6. Modification ponctuelle du plan d'aménagement général - saisine du conseil communal conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.
7. Création d'une concession au cimetière à Holler dans la commune de Weiswampach: Approbation.
8. Informations du collège des bourgmestre et échevins.

Weiswampach, le 05 décembre 2025
Le collège des bourgmestre et échevins

